

DEROULEMENT FORMATION

Formation Initiale Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) dans la fonction publique d'état.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 5 jours

Nombre de stagiaires : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 4 à 10 par groupe

Intervenant : formateur en prévention des risques

Lieu : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif : à partir de 1050€/personne - nous consulter

PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte aux membres élus du CHSCT pour les établissements de plus de 300 salariés.

Le CHSCT est un acteur majeur de la prévention au sein de la fonction publique d'état. Il doit être impliqué et doit pouvoir jouer pleinement son rôle dans un contexte d'évolution permanente de son champ de compétences et des conditions de travail.



Pré-requis : néant.

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

OBJECTIFS

- Maîtriser les connaissances précises sur le rôle, les missions et les moyens du CHSCT
- Apporter aux participants le cadre réglementaire nécessaire à la prise de fonction en tant que membre du CHSCT
- Acquérir les aptitudes pour l'analysé et la mesure des risques professionnels
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adéquates

LA REGLEMENTATION

Articles L4612-1 + L4614-14 (abrogés) du code du travail.

DOCUMENTATION

Aucune documentation - possibilité de remettre sur clé USB le support de formation.

STATISTIQUES AFP97 - 2021

Taux de réussite global :
97,59%

Taux de satisfaction stagiaire global :
100%

Taux de réussite CHSCT :
Non évalué
(pas de formation en 2021)

VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation.

PERIODICITE

La formation est renouvelée lorsque les membres ont exercé leur mandat pendant 4 ans, permettant d'actualiser les connaissances et se perfectionner.

DEROULEMENT FORMATION

Formation Initiale **Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)** dans la fonction publique d'état.

PROGRAMME DE FORMATION



OUVERTURE DE LA FORMATION / PRESENTATION DU FORMATEUR ET DES PARTICIPANTS / ORGANISATION DE LA FORMATION

MODULE 1 (2 jours) - Maitriser la réglementation en matière de dialogue social

- Maitriser le rôle et les missions du CHSCT : quel encadrement juridique ?
- Comment s'inscrire dans le paysage de son établissement
- Identifier le périmètre de compétences du CHSCT afin de mener à bien ses missions
- Appréhender le rôle et les missions du CHSCT pour bien prendre en main son nouveau mandat
- Maitriser le fonctionnement du CHSCT
- Savoir faire appel à l'expert agréé
- Travailler avec les différents acteurs internes et externes contribuant à la santé et sécurité au travail
- Présentation pour les clés d'une communication réussie

MODULE 2 (3 jours) - Acquérir une méthodologie d'analyse et d'évaluation pour mettre en place une démarche de prévention efficace et durable, adaptée à la réalité « terrain »

- Comprendre dans son ensemble les notions de risques professionnels, santé et sécurité au travail
- Repérage des acteurs et des indicateurs de santé et de sécurité dans un établissement
- Comment analyse une situation de travail
- Analyse de différentes situations de travail à partir de jeux interactifs
- Diagnostiquer les troubles musculo-squelettiques (TMS) - atelier interactif
- Mener une enquête
- Construction d'un arbre des causes et rédaction d'un rapport d'enquête lié à un accident
- Document unique : l'outil clé de la prévention des risques professionnels - analyse critique d'un DU
- La visite du site : l'outil pour déceler les risques professionnels - cas pratique - réalisation d'une visite d'inspection pour compléter la grille d'analyse (si accord du site d'accueil)
- Devenir l'acteur principal dans l'analyse des risques psychosociaux (RPS)
- Analyser les situations collectives et individuelles
- Mettre en place une démarche de prévention efficace et durable et concrétiser son action via la rédaction de documents officiels - La démarche globale de prévention
- Mettre en place une démarche projet - Le suivi des actions - Intégrer les agents à la prévention
- Le bilan annuel - Le programme annuel de prévention

RAPPEL DES NOTIONS - VALIDATION DES ACQUIS - CLOTURE

METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques interactifs, formation modulaire et progressive, études de cas, travaux de groupes et sous-groupes, mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés,

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique : /

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



GUADELOUPE : 05 90 92 27 97

MARTINIQUE : 06 96 80 11 51

GUYANE : 06 94 00 18 43



afp97antillesguyane@gmail.com